

Outils pour les personnes-ressources au sein des conseils scolaires qui appuient les projets PALPE

Programme d'apprentissage et

PALPE

de leadership

Félicitations! Des enseignantes et des enseignants de votre conseil scolaire vont bientôt diriger des projets PALPE. L'expérience démontre que les personnes-ressources au sein des conseils scolaires peuvent apporter un soutien précieux aux enseignantes et aux enseignants qui mettent en œuvre un projet PALPE. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples qui se sont avérés utiles par le passé pour aider les enseignantes et les enseignants à mener à bien leur projet PALPE.

Renseignements sur les personnes-ressources

Les participants du PALPE nous ont dit avoir souvent des questions à poser, mais ne pas savoir à qui s'adresser. Nous savons qu'ils se tournent d'abord vers leur direction d'école, mais votre conseil compte aussi du personnel spécialisé en mesure de les aider. Pour aider les participants du PALPE à communiquer plus facilement avec ces personnes, nous vous suggérons de fournir à vos équipes du PALPE une liste comprenant leur nom, leur domaine d'expertise et leurs coordonnées (numéro de téléphone ou adresse courriel).

Voici une liste des membres du personnel et des services des conseils que les anciens participants du PALPE ont indiqué avoir trouvé très utiles :

- ressources humaines (renseignements sur le temps libéré);
- personne-ressource en matière de TI;
- personne-ressource en matière de finance (pour aider à suivre le budget);
- conseillères et conseillers pédagogiques ainsi que de leurs divers domaines de programmes.

Naviguer entre les politiques, procédures et protocoles

Les projets réussis sont généralement ceux dont les participants sont au courant des politiques, des procédures et des marches à suivre avant d'entreprendre la mise en œuvre des projets, ce qui peut aider grandement les titulaires de classe qui dirigent des projets PALPE à passer des idées à l'action.

Selon la portée de leur projet, les participants du PALPE ont dit qu'ils aimait être au fait d'un certain nombre de politiques, procédures et marches à suivre, notamment des suivantes :

- demande de temps libéré pour leur projet;
- demande de remboursement des dépenses liées à leur projet;
- politiques relatives aux allocations de déplacement et d'hébergement;
- politiques se rapportant à l'utilisation, à l'échange et à l'affichage de travail, de photos et de noms d'élèves;
- procédures relatives à l'approvisionnement (tant pour les fournitures de bureau que pour le matériel plus coûteux), notamment pour les technologies de l'information;
- protocole relatif à l'obtention de temps libéré à l'intention d'enseignantes et enseignants d'autres écoles faisant partie du conseil pour leur permettre de participer aux activités d'échange.



Outils pour les personnes-ressources au sein des conseils scolaires qui appuient les projets PALPE

Pratiques efficaces additionnelles

Voici quelques autres suggestions qui pourraient aider votre conseil, vos participants du PALPE et tous vos enseignants et enseignantes à retirer le maximum des projets PALPE :

- **Créez des méthodes comptables claires quant au projet PALPE** : Plusieurs des participantes et participants du PALPE n'ont pas toujours beaucoup d'expérience pour ce qui est de gérer le budget d'un projet. En créant des centres de coûts distincts quant à chaque projet PALPE et en rendant régulièrement compte à l'équipe de ses dépenses, le conseil peut aider les équipes du PALPE à profiter pleinement du financement qui est alloué à leur projet.
- **Faites part au ministère du nom et des coordonnées de la personne-ressource du PALPE au sein du conseil** : Si une autre personne est appelée à vous remplacer à titre de personne-ressource du PALPE au sein du conseil, veuillez faire parvenir le nom et les coordonnées de cette nouvelle personne afin que les communications envoyées par le Ministère puissent lui être envoyées directement.
- **Profitez pleinement de l'expertise qu'une équipe du PALPE acquiert grâce à son projet** :
En se tenant informé du contenu et de la mise en œuvre des projets PALPE, la personne-ressource du PALPE au sein du conseil peut établir des liens avec d'autres activités semblables ou complémentaires qui se déroulent au sein du conseil et fournir aux participants du PALPE d'autres occasions de faire part de leurs connaissances. Par exemple, l'Échange provincial des connaissances (ÉPC) donne aux conseils scolaires une possibilité financée de puiser à même l'apprentissage PALPE, en mettant en rapport d'anciennes et anciens participants du PALPE et des équipes d'apprentissage intéressées au sein d'écoles ou de conseils. Pour de plus amples renseignements à propos d'ÉPC, veuillez consulter la page ÉPC au site Ning du PALPE.

Avez-vous d'autres questions ou souhaitez-vous en savoir davantage?

- Site Web du Ministère (Lignes directrices du PALPE, FAQ, échéances relatives aux projets, Archives des projets menés dans le cadre du PALPE) :
www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/tllp.html
- Communauté de pratique du PALPE et site de réseautage en ligne :
<http://mentoringmoments.ning.com/group/tllp-palpe>
- Pour communiquer avec le Ministère :
 - par courriel : TLLP-PALPE@ontario.ca
 - par téléphone : 416 325-4339

